

#10

MAGAZINE MUNICIPAL DE FLOURENS

regards

sur flourens



Halle

**Le cœur
de village**
p. 4



Groupes de travail

**Les discussions
sont lancées**
P.5



Biodiversité

**Les cavités, pièges
mortels pour les oiseaux**
P.9



Le mot du Maire

Nous avons tous vécu un mois de décembre 2018 particulier où il a fallu faire le choix d'une nouvelle équipe pour diriger notre commune. Les campagnes électorales sont des moments où les confrontations de projets déclenchent des débats d'idées plus ou moins vifs. Il est important d'avoir toujours à l'esprit que la diversité d'opinion est une richesse à respecter. Nous avons la grande chance de pouvoir nous exprimer librement en France, c'est un droit, mais aussi un devoir pour continuer à faire vivre notre démocratie, se respecter dans nos différences et se rejoindre pour notre bien commun : Flourens.

Le 9 décembre les urnes ont parlé et dorénavant c'est ensemble que nous allons travailler pour l'intérêt général de tous.

Je remercie chaleureusement les Flourensoises et les Flourensois de la confiance qu'ils ont accordée à l'équipe que je conduis, et je vous confirme notre souci d'œuvrer au quotidien pour que tout se passe au mieux ici, à Flourens, durant ces 13 mois qui nous séparent de la prochaine échéance électorale en 2020.

Bien sûr, nous sommes confrontés comme toutes les communes de ce pays à des difficultés, et malheureusement, à n'en pas douter ces difficultés continueront à peser sur cette année 2019. Elles touchent l'ensemble de la population : crise sociale, crise écologique, crise démocratique pour notre pays.

Qui n'a pas autour de lui, dans sa famille, parmi ses proches, une personne en recherche d'emploi, une personne qui souffre d'une baisse importante de son pouvoir d'achat, qui éprouve des difficultés à se loger dignement. Et cette liste n'est malheureusement pas exhaustive. Je sais que la période que nous traversons, marquée par les doutes et les craintes relatifs à l'avenir de chacun d'entre nous, est difficile à vivre.

Mais, charge à nous de tout faire pour gagner en qualité de vie, en humanité, en solidarité.

Je veux aujourd'hui vous faire partager mon optimisme, mon pragmatisme, ma confiance qui reposent objectivement sur nos atouts.

Flourens dispose d'un environnement exceptionnel, alors mobilisons-nous sous l'impulsion de femmes

et d'hommes totalement dévoués à sa cause, pour favoriser son développement, sa modernisation, tout en préservant précieusement sa dimension humaine.

Vous le savez, notre premier souci a été et demeure toujours d'assainir la situation financière de la commune, de retrouver de la cohésion et du bien vivre ensemble.

J'ai besoin de vous. Chacune et chacun d'entre vous a son rôle à jouer, sa contribution à apporter pour ce renouveau participatif et démocratique. N'hésitez pas à être force de proposition et d'action.

D'ores et déjà plusieurs groupes de travail sont lancés, sur l'école, le chemin Lasserre et la salle de sport, mais d'autres peuvent voir le jour. Nous sommes prêts à soutenir tous ceux qui souhaitent s'investir dans des projets leur tenant à cœur et répondant à un réel besoin pour le bien commun.

Nous exercerons notre mandat en toute responsabilité, mais avec le souci de ne jamais usurper le pouvoir du peuple qui doit rester souverain et pouvoir se prononcer quand des éléments nouveaux impactent fortement la vie de la commune.

C'est ce qui s'est produit au sujet du projet « cœur de village. »

Vous êtes venus nombreux vous exprimer lors de la « votation citoyenne » et, au-delà du résultat, la consultation s'est déroulée dans une bonne humeur générale. « FR3 Toulouse » a enregistré de nombreux témoignages et notamment celui-ci : « Pour une fois qu'on nous demande notre avis, ça fait vraiment plaisir ! »

Par cette consultation, c'est la démocratie qui a gagné, et tous les démocrates ne peuvent que s'en réjouir quelle que soit leur sensibilité.

Cela est de bon augure pour la cohésion sociale et le bien vivre ensemble à Flourens dans la diversité des opinions et le respect de chacun.

Merci à tous. ●

Jean-Pierre Fouchou-Lapeyrade
Maire

Suite aux élections anticipées

Constitution de la nouvelle équipe municipale

La nouvelle équipe municipale a pris ses fonctions depuis décembre 2018. Elle est constituée de 16 membres de la majorité et de 3 membres de l'opposition. Elle a pour but de mener à bien les affaires courantes de la commune autour du Maire, Jean-Pierre Fouchou-Lapeyrade.

Les adjoints au Maire

• Marion ANDRE

1^{ère} Adjointe au Maire en charge de :

> Education : Projet Educatif de Territoire / Contrat Enfance Jeunesse / Relations avec les associations de parents d'élèves et les Conseils d'Ecole / Rythmes scolaires.

> Petite enfance - Enfance - Jeunesse : Crèche (déléguée titulaire du SIPEBE) / Restauration scolaire / Écoles, Personnels des écoles (ATSEM) / Service Enfance Jeunesse (animateurs) / ALAE / ALSH / Vie scolaire / Centre Accueil Jeunes (CAJ).

• Franck BOULANGER

2nd Adjoint au Maire en charge de :

> Développement économique / Relations avec les entreprises / Communication (site internet, événementiel, information à la population, panneaux lumineux...).

• Annick RAMBERT

3^{ème} Adjointe au Maire en charge de :

> Urbanisme / Travaux / Gestion du personnel des services techniques / Travaux du lac.

• Vincent RAPP

4^{ème} Adjoint au Maire en charge de :

> Culture / Sport et loisirs / Associations / Développement durable et Environnement.

Les adjoints assurent des permanences en Mairie. Le Maire, ou l'un de ses adjoints, est présent le samedi matin en période scolaire pour répondre à vos questions. Pour connaître les disponibilités des élus, contactez le 05 61 83 60 19.

Les conseillers élus de la majorité

Anne-Lise CAMUS
Damien BOISSAY
Isabelle DICIANNI
Didier CORTES
Bernadette FAURE
Rémi ARNAL
Nathalie BAREILLES
Benjamin PARIS
Marie-Claire LABEDAN
Jean-Luc SATGE
Elise MARCHAND

Les conseillers élus de l'opposition

Raphaël LANGLAIS
Myriam ALZAGA
Christian CHEVALIER

Les Commissions Municipales

> COMMISSION ENFANCE, JEUNESSE

• **Rapporteur** : Marion ANDRE, adjointe déléguée à la petite enfance, enfance, jeunesse

• **Membres** : Nathalie BAREILLES - Damien BOISSAY - Isabelle DICIANNI - Elise MARCHAND - Myriam ALZAGA - Christian CHEVALIER (PPMS)

> COMMISSION TRAVAUX, URBANISME

• **Rapporteur** : Annick RAMBERT, adjointe déléguée à l'urbanisme, aux travaux

• **Membres** : Rémi ARNAL - Damien BOISSAY - Jean-Luc SATGE - Christian CHEVALIER

> COMMISSION ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT DURABLE, ASSOCIATIONS, CULTURE

• **Rapporteur** : Vincent RAPP, adjoint délégué au développement durable et à l'environnement

• **Membres** : Anne-Lise CAMUS - Isabelle DICIANNI - Bernadette FAURE - Marie-Claire LABEDAN - Benjamin PARIS - Jean-Luc SATGE - Raphaël LANGLAIS

> COMMISSION COMMUNICATION ET EN RELATION AVEC LES ENTREPRISES

• **Rapporteur** : Franck BOULANGER, adjoint délégué à la communication et en relation avec les entreprises

• **Membres** : Nathalie BAREILLES - Anne-lise CAMUS - Didier CORTES - Marie-Claire LABEDAN - Benjamin PARIS - Myriam ALZAGA

> COMMISSION FINANCES

• **Rapporteur** : Didier CORTES, Conseiller municipal délégué aux finances

• **Membres** : Marion ANDRE - Franck BOULANGER - Benjamin PARIS - Annick RAMBERT - Vincent RAPP - Raphaël LANGLAIS

Halle

Le cœur de village

Le projet « cœur de village » a été l'un des enjeux de la campagne électorale.

Ce projet très coûteux impactait les finances de la commune au détriment des besoins urgents concernant l'école maternelle, la salle de sport et l'Espace Ragou pour leur rénovation et mise aux normes.

Or chacun a pu constater qu'en novembre, à quelques jours des élections, le projet est devenu un chantier mené à marche forcée, sans attendre le verdict des urnes, pour l'imposer à tous.

Les urnes ont parlé, et c'est l'équipe « Flourens en toute transparence » qui a été plébiscitée.

Nous aurions pu, forts de notre mandat, appliquer notre programme coûte que coûte et arrêter complètement le projet « cœur de village ».

Mais pour être fidèles à nos engagements, nous nous devons d'informer la population des conséquences financières et juridiques de l'avancée des travaux au moment où nous prenons nos fonctions.

C'est la volonté de redonner la parole aux citoyens, de les écouter et d'en tenir compte pour conduire la suite du chantier qui a motivé l'organisation de la réunion publique du vendredi 1^{er} février et d'une votation citoyenne.

Il s'agissait d'informer la population sur les deux possibilités qui s'offraient à nous pour aménager le cœur de village tout en maintenant la faisabilité des travaux urgents à réaliser dans la commune.

Vous êtes venus nombreux à cette réunion et les questions / échanges se sont déroulés dans une ambiance attentive et respectueuse.

Une information a été remise dans chaque boîte à lettres pour expliquer les deux solutions proposées.

La solution 1 : Arrêt définitif du chantier de la halle et remise en état du chantier

La solution 2 : Continuation du chantier déjà engagé (halle, place, voirie) et abandon des étapes suivantes

Le vote a été organisé sur 4 journées, de 8 h à 20h en appliquant le protocole relatif à toute élection : bulletins, isolement, urne scellée, registre d'émargement et vote par procuration.

Tout a été mis en œuvre pour faciliter la participation de tous à la votation.

Lors du dépouillement nous avons comptabilisé 650 votants, dont 7 bulletins nuls.

- 227 voix se sont exprimées pour la solution 1, soit l'arrêt total du projet,
- 416 voix se sont exprimées pour la solution 2, soit terminer les travaux engagés et ne pas réaliser les deux phases suivantes.



C'est donc à 65% des suffrages exprimés que la solution 2 a été plébiscitée. En conséquence, lors du conseil municipal du 13 février 2019, monsieur le maire a déclaré la reprise du chantier. Le jeudi 21 février 2019 une réunion de chantier s'est tenue, regroupant les architectes et les entreprises pour faire le point et établir un nouveau calendrier :

- reprise des travaux le 11 mars 2019 : déplacement et raccordement d'une canalisation de gaz par Gaz de France,
- dès avril reprise des activités par les différentes entreprises concernées, durée prévue du chantier 4 mois,
- compte tenu des congés la livraison de la halle est prévue pour début septembre.

Malgré ces travaux, la fête du village organisée par le comité des fêtes pourra bien avoir lieu les 31 mai, 1^{er} et 2 juin dans le village comme les autres années. ●

DERNIÈRE MINUTE !

Halle : Information importante !

La Mairie a reçu un courrier de la Préfecture de la Haute-Garonne précisant que la demande de subvention pour la halle au titre de la DETR (Dotation Equipement Territoires Ruraux) a été refusée !

En effet toute demande de subvention doit impérativement être faite avant le début des travaux.

Comme chacun a pu le constater, pour des raisons que nous ignorons ou que nous n'osons pas imaginer, l'équipe municipale précédente a donc, en toute connaissance de cause, débuté les travaux avant que la demande de subvention ne soit faite.

C'est donc entre 200 000 et 400 000 € qui manqueront au budget communal !!!

Chaque Flourensoise et chaque Flourensois pourra, à l'occasion, remercier les élus responsables qui ont fait preuve, volontairement ou pas, d'un amateurisme coupable ! ●

Groupes de travail

Les discussions sont lancées



Plusieurs groupes de travail ont été formés afin de lancer discussion et planification de divers travaux annoncés pendant notre campagne.

Les groupes de travail pour la rénovation de l'école maternelle et l'aménagement du plateau sportif ont ainsi démarré, afin de dresser un premier bilan des actions à réaliser. Ces groupes de travail réunissent un ensemble de personnes concernées par le projet : élus de la majorité et de l'opposition, utilisateurs, représentants d'associations...

Le groupe de travail pour la rénovation de l'école maternelle va prioriser son action sur la rénovation énergétique du bâtiment afin de limiter la surchauffe en période chaude. Il a été décidé de s'adjoindre les services d'un bureau d'étude, des visites sont en cours pour démarrer un bilan des actions possibles.

Au cours de la réunion du groupe de travail sur la mise aux normes du plateau sportif, il a été acté que les études porteront d'une part sur la modification du sol et la protection des poteaux afin que chacun puisse pratiquer son sport en toute sécurité et d'autre part sur la faisabilité de l'installation de douches et vestiaires aux normes pour permettre l'homologation de l'installation notamment pour le hand ball.»

Si vous souhaitez rejoindre ces groupes de travail, n'hésitez pas à vous manifester auprès des services de la mairie. ●

Comité Consultatif

Le Comité Consultatif Environnement et Développement Durable a été relancé début mars.

Toutes les personnes intéressées pour y participer sont les bienvenues et doivent se faire connaître auprès de la Mairie ou envoyer un mail à accueil-mairie@flourens.fr



Pour l'environnement, la **collecte des déchets** va évoluer

Pour répondre aux enjeux environnementaux, Toulouse Métropole harmonise, sur l'ensemble de son territoire, l'organisation des collectes des déchets, tout en optimisant le service pour répondre au mieux aux besoins de tous les habitants.

C'est pour atteindre ces objectifs d'optimisation qu'à partir de juin 2019, la collecte de vos déchets ménagers va évoluer :

- Des bacs roulants seront fournis à tous les ménages pour les emballages et papiers recyclables.
- La collecte des ordures ménagères (bac à couvercle bordeaux) passera de 2 à 1 fois par semaine.
- La collecte des emballages et papiers recyclables (bac à couvercle jaune) passera de 1 fois par semaine à 1 fois tous les 15 jours
- Les jours de collecte seront modifiés pour les ordures ménagères et pour les emballages et papiers recyclables.
- La collecte du verre en porte à porte sera remplacée par une collecte en points d'apport volontaire grâce à l'installation de mobiliers spécifiques sur l'ensemble du territoire : **les récup'verre**.

Pourquoi ces changements ?

Un service adapté aux besoins des habitants
Les coûts continueront à être maîtrisés grâce à l'optimisation des circuits de ramassage. En effet, avec le constat du faible taux de présentation des poubelles, ou de leur faible remplissage avec les fréquences actuelles de ramassage, il est apparu nécessaire de revoir l'organisation de la collecte. En adaptant ce service, Toulouse Métropole répond ainsi aux besoins réels des habitants.

Plus écologique

La réorganisation des circuits, des jours et la collecte du verre en apport volontaire permettent de réduire l'empreinte carbone : moins de kilomètres parcourus, c'est moins de carburant consommé et moins de CO₂ dans l'atmosphère.

Une collecte du verre harmonisée

L'ensemble du territoire métropolitain sera équipé en points d'apport volontaire pour la collecte du verre (en Occitanie, près de 99 % de la population en dispose déjà). La collecte en porte à porte compacte ou pile le verre qui ne répond alors plus aux conditions de recyclage imposées par le verrier. La collecte en récup'verre permet quant à elle de préserver la matière en vue de son recyclage.



Un bac roulant avec couvercle pour vos emballages et papiers recyclables



Des récup'verre à votre disposition



Informations utiles

Pour accompagner cette évolution, vous recevrez, avant le démarrage de la nouvelle collecte, toutes les informations utiles pour vous aider (courrier, plaquette, calendrier de collecte et aide-mémoire).

Nuisances sociales

Vous dites « **incivilités** » connaît pas !



La notion d'incivilité tire son origine du latin « **incivitas** », terme qui exprime un manque de civilité, un manque de courtoisie ou de politesse, soit en acte, soit en parole.

De nos jours, l'incivilité désigne un ensemble de nuisances sociales qui ne blessent pas physiquement les personnes, mais bousculent les règles élémentaires du vivre ensemble.

Les différentes formes d'incivilités qui vont de la dégradation volontaire, de l'abandon des déchets jusqu'au vandalisme ne font que détériorer la qualité de l'espace public mais contribuent surtout et peu à peu à instaurer un sentiment d'insécurité.

La liste est longue, l'essentiel est d'avoir toujours à l'esprit que notre liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui (Article 4 de la déclaration des droits de l'Homme).

Pour encourager la civilité des uns et dissuader les incivilités des autres, voici quelques pistes et réflexes à adopter :

- Pour les aboiements des chiens, le collier anti-aboiements est efficace et sans douleur pour votre animal.
- Dans les espaces de promenade (lac, chemins ruraux... etc.), surveiller ses enfants, faire preuve de courtoisie envers les autres, tenir son chien en laisse et laisser la place propre après son passage est synonyme de respect.
- Pour les travaux de bricolages ou de jardinage, les horaires varient selon qu'on soit un jour ouvrable ou un week-end et jour férié.
- Faire la fête ou écouter de la musique font partie des joies de la vie quotidienne, autant en profiter en respectant son voisinage en les informant avant l'événement et en fonction de l'heure baisser le son.

Cependant, en cas de persistance des nuisances, n'hésitez pas à vous rapprocher des services de police ou gendarmerie qui interviendront pour rappeler la réglementation et sanctionner s'il y a récidive.

Enfin, comme l'homme est un être doté d'intelligence, faisons confiance à son sens des responsabilités, de civisme et savoir vivre. Alors, soyons éco-citoyen !

PRÉVENTION

Réflexe n°1 :

Vous êtes témoin d'un fait inhabituel choquant ou grave :
• **Composez le 17** (Services de gendarmerie ou de police).

Réflexe n°2 :

S'il s'agit d'un véhicule :
• Notez la couleur, la marque, et surtout le numéro d'immatriculation.
S'il s'agit d'une personne :
• Précisez si c'est un homme ou une femme, tenue vestimentaire, taille.

Réflexe n°3 :

En cas de perte ou de vol d'un objet ou d'un document :
• Pensez à le déclarer à la gendarmerie ou à la police nationale et à signaler la perte au service (objets trouvés) de la police municipale.

Réflexe n°4 :

Dans tous les cas ne touchez à rien, ni aux portes ou fenêtres fracturées, ni aux placards ou aux objets déplacés par les auteurs du vol ou cambriolage pour préserver le maximum d'indices pour l'enquête et surtout attendez l'arrivée de la gendarmerie ou police.



Pose des nichoirs
le 17 février par
Vincent RAPP,
adjoint à l'environnement

Un geste pour la biodiversité

Entretien et pose de **nichoirs** pour mésanges bleues et charbonnières

Il y a quelques années, la mairie de Flourens avait posé dans le village des nichoirs destinés aux mésanges : à l'approche du printemps, avec l'aide de Géraldine et Magali, adhérentes LPO, plusieurs de ces nichoirs ont été vidés, nettoyés puis réinstallés en prévision de la nouvelle saison de nidification qui approche.

Pourquoi installer des nichoirs ?

De nombreuses espèces d'oiseaux sont cavernicoles, c'est-à-dire qu'elles nichent dans une cavité : cela peut être un trou dans un arbre ou dans un bâtiment par exemple. Or la raréfaction des cavités naturelles (liée notamment à l'urbanisation, la coupe systématique des vieux arbres...) participe au déclin de ces espèces.

En posant un nichoir dans votre jardin, vous pouvez vous aussi aider ces oiseaux : on trouve aujourd'hui de nombreux

modèles de nichoirs prêts-à-poser dans le commerce, destinés à différentes espèces, mais il est aussi possible de les construire vous-même (en évitant les bois traités...) : de nombreux plans sont disponibles sur le web, par exemple sur Nichoirs.net.

Il faut bien attacher le nichoir, à au moins 2 m du sol, sur un support solide et stable, au calme, et idéalement orienté sud-est. Pensez à utiliser des fixations qui ne risquent pas de rouiller ou de s'altérer avec le temps (fil galvanisé, fil électrique gainé...). Si vous l'attachez à un arbre vivant, attention à ne pas le blesser : n'utilisez pas de clous, qui risquent en outre de rouiller (préférez l'acier inoxydable). Il est conseillé de placer un morceau de bois entre le tronc et le fil.

Une fois posé, une règle d'or : ne pas déranger !

Vous pourrez utiliser des jumelles pour regarder de loin les parents et les jeunes sans les déranger. ●

Les mésanges, véritables auxiliaires au jardin

Raffolant de nombreux petits insectes, les mésanges jouent un rôle de véritable auxiliaire du jardin. Légère et acrobate, la mésange bleue peut rapidement vous débarrasser des pucerons envahissant les rosiers. Bien sûr, le travail n'est pas parfait et il restera toujours quelques pucerons, mais la pullulation sera interrompue. Le rosier ne sera pas affaibli par les ponctions excessives de sève et pourra continuer sa croissance. Le rosier n'est pas le seul végétal que la mésange bleue peut aider. La favoriser au jardin ne sera que bénéfique pour lutter biologiquement contre les parasites. La mésange charbonnière affectionne durant l'été des chenilles présentes sur vos arbres fruitiers.

Les mésanges peuvent consommer l'équivalent de leur poids en un jour et sont friandes de petits insectes (dont les moustiques, chenilles processionnaires ou pyrales du buis). Sédentaires, les mésanges bleues et charbonnières sont présentes toute l'année, et se reproduisent d'avril à juillet.

> Plus d'infos sur le site www.oiseauxdesjardins.fr



Mésange
charbonnière



Mésange
bleue

Protéger les oiseaux

Supprimer les cavités dangereuses, un **geste de protection** à la portée de tous



Savez-vous que les pièges mortels les plus fréquents pour de nombreux oiseaux, reptiles et petits mammifères sont les poteaux ouverts au sommet ?

À l'approche du printemps en particulier, certaines espèces d'oiseaux recherchent des cavités pour nicher. C'est le cas des mésanges bleues et charbonnières par exemple, mais également des bergeronnettes, des rougegorges familiers, des rouges queues... ou de certains rapaces nocturnes comme la chevêche d'Athéna, présente à Flourens).

Or certaines cavités sont des pièges mortels dont les petits ne pourront pas sortir : poteaux de clôture, poteaux de fil à linge, panneaux de signalisation, cheminées (surtout inutilisées et même condamnées), certaines gouttières, mais aussi toutes les cavités ou les trous au ras du sol qui ont des parois verticales, ne présentant aucune aspérité. Ce sont les regards de compteur d'eau, regards d'égout, vides sanitaires, étais, fosses diverses, piscines ou abreuvoirs vides, composteurs ouverts, et bien d'autres installations...

Ouvrir l'œil pour repérer ces cavités et en boucher l'accès est un geste de protection simple à la portée de tous.

La LPO (ligue pour la protection des oiseaux) et l'ASPAS (association pour la protection des animaux sauvages) vous donnent les solutions pour supprimer ces cavités-pièges : retrouver leur guide d'action sur <https://www.aspas-nature.org/actualites/la-lpo-et-laspas-publient-le-guide-supprimons-les-cavites-dangereuses-pour-la-faune/> ●

SUPPRIMONS LES CAVITÉS DANGEREUSES POUR LA FAUNE !



Une mésange peut mourir
en tentant de faire son nid

GUIDE D' ACTIONS

Les poteaux ouverts au sommet sont les pièges mortels les plus fréquents pour de nombreux oiseaux, reptiles et petits mammifères. Ce danger qui existe depuis des décennies est loin d'être résolu. Mais la plupart de nos aménagements, nos jardins et nos bâtiments, recèlent quantité de cavités qui sont de réels pièges latents pour la faune sauvage : supprimons-les !



Le saviez-vous ?

Surfer sur le Net, envoyer un email, télécharger des documents, les partager : toutes ces actions ont un poids pour la planète, d'autant plus important que nous sommes actuellement environ 3 milliards d'internautes à naviguer sur le Web quasi quotidiennement, tant pour notre vie professionnelle que personnelle.

Chaque jour, c'est une inflation de messages qui se bousculent dans nos boîtes : des courriels professionnels, et personnels mais aussi d'innombrables newsletters, chaînes de mails ou publicités. Au final, quelques 225 milliards de courriers électroniques sont envoyés chaque jour dans le monde (*Radicati Group, Email Statistics Report*). Ces envois d'emails génèrent chaque année des émissions de gaz à effet de serre effarantes.

En cause, essentiellement le fonctionnement des « data centers », qui stockent et traitent les données, ce qui représente environ 4% de la consommation énergétique mondiale.

Pour réduire cette pollution, quelques conseils :

- réduire au maximum les mails inutiles,
- répondre en supprimant l'historique lorsqu'il n'est pas nécessaire afin de réduire la taille des mails qui seront ensuite stockés,
- limiter les pièces jointes : optimiser leur taille, les supprimer dans les réponses,
- vider régulièrement la corbeille de mails et la boîte de spams. Ces données sont stockées dans des serveurs et prennent de la place et de l'énergie.
- gérer le stockage des mails grâce à un tri régulier.

Et si l'on vous disait que **supprimer tous les messages anciens et inutiles ferait de vous un acteur de l'écologie du XXI^e siècle ?**

Cyclocross autour du lac de Flourens

Comme chaque année ce dimanche 13 janvier 2019 a vu la dernière épreuve du championnat départemental de Haute Garonne de cyclocross se dérouler autour du lac de Flourens.

Bien que la météo ait été maussade, un public nombreux a encouragé les participants.

L'épreuve était organisée par le TOAC cyclisme, sous l'égide de la FSGT31. C'était la dernière du championnat de Haute-Garonne de la saison.

Les organisateurs ont apprécié le site du Lac de Flourens qui est propice à l'activité du cyclocross.

Les locaux de l'épreuve Jérôme Fausse et ses fils Hugo et Clément ont terminé respectivement 3^e, 2^e et 5^e en fonction de leur catégorie.

À l'issue de la course, la remise des différents maillots récompensant les lauréats de la saison ainsi que la remise des prix ont eu lieu à la salle des fêtes en présence de Sophie Lamant, conseillère départementale et de Vincent Rapp, adjoint au maire.

Cette remise des récompenses s'est achevée autour d'un pot offert en l'honneur des participants et du public.



Belle participation pour le Bike & Run



C'est sous une météo pluvieuse que s'est déroulé le dimanche 11 février au matin sur les bords du lac une épreuve de Bike & Run dédiée aux jeunes et organisée par l'école de triathlon de Toulouse Métropole. Le Bike & Run consiste en une course par équipe de deux, un coureur à pied et un cycliste, concourant en équipe et en relais.

Plus de 120 concurrents participaient à cette course, soit 60 équipes en duo avec notamment les équipes suivantes : 15 équipes pour les 6-9 ans, 20 équipes pour les 10-13 ans et 26 équipes pour les 14-19 ans.

Le public nombreux a encouragé les coureurs. La journée a été un véritable succès et s'est déroulée dans la convivialité et la bonne humeur.

Stéphane Pascal, président du Triathlon Toulouse Métropole, très satisfait de la réussite de cet événement, a pris date afin de pouvoir renouveler en 2020 cette manifestation.

Les vainqueurs de la course par catégorie sont : Baptiste Aliphat et Louis-Pierre Faillères-

Delhalla (juniors), Mathis Cartillier et Quentin Souyris (minimes), Clémence Fauvel et Alicia Casamayou (benjamines), Evan Calamote et Loris Vigna (6-9 ans). La mairie était représentée par le maire Jean-Pierre Fouchou-Lapeyrade et Vincent Rapp, adjoint délégué aux sports et aux loisirs.

Petit déjeuner des entreprises

En janvier 2019 M. le Maire a rencontré les entreprises locales durant un petit déjeuner au Kabestan. C'était l'occasion d'y présenter ses vœux et de redire l'importance de la relation entre la commune et les entreprises pour le développement économique. Ce rendez-vous entre les entreprises et la mairie sera renouvelé au cours de l'année. Il est l'occasion de faire émerger des synergies entre les sociétés elles-mêmes et créer un dialogue favorable à tous.

Durant cette année, nous souhaitons continuer notre fort soutien aux sociétés flourensoises en leur donnant l'opportunité de communiquer dans le guide des entreprises 2019, au sein du plan de la commune 2019, via les associations ou les événements en préparation et leur faire une place de choix sur le site internet de la commune.

Offres d'emploi



Chargée de recrutement

Vous serez chargée de la recherche de collaborateurs (conducteurs, mécaniciens véhicules légers et véhicules lourds), fonctions supports (administratif et exploitation) pendant la saison de tourisme et afin de préparer la rentrée scolaire 2019.

Conducteurs de car (H/F)

Vous êtes titulaire du Permis D, de la FIMO/FCO Voyageurs, de la carte conducteur et souhaitez rejoindre une structure à taille humaine, spécialisée dans le Transport de Voyageurs et soucieuse de la qualité de service apportée à ses clients. Vous êtes doté d'une bonne capacité d'attention et d'une grande réactivité. Autonome dans votre travail, vous avez le sens des responsabilités et le goût du relationnel.

Conducteur/Accompagnateur (H/F) pour personne en situation de handicap

Secteurs de la Haute-Garonne (Toulouse Centre, Toulouse Nord, Toulouse Est et Toulouse Ouest) -Tarn et Garonne et Tarn.

Mécanicien(ne) VL/PL

Vous souhaitez partager votre passion pour la mécanique et décupler vos talents dans ce domaine ? Rejoignez-nous.

Merci d'envoyer vos candidatures (CV + lettre de motivation) à Madame Brigitte CHAUBET. Mail : service.recrutements@alcis-groupe.com



2 Développeurs Back Office (H/F)

Au sein de la DSI vous êtes rattaché au Pôle Développement avec pour mission de prendre en charge les développements de nos différents produits autour de notre ERP maison et de tous les projets liés en provenance de l'équipe AMOA ou des Products Owners.

Un Commercial (H/F)

Votre mission, sous l'autorité du responsable du service, est d'assurer le développement d'un portefeuille clients tant au niveau support commercial, qu'au développement technique.

Un Magasinier (H/F)

Au sein du service logistique, et sous l'autorité de votre Responsable, vous assurez la prise en charge des activités de réception, de stockage, d'approvisionnement, d'expédition, de facturation de l'entreprise.

Ingénieur Méthodes Normalisation (H/F)

Votre mission, sous l'autorité du responsable du service, est d'assurer les travaux d'analyse et appliqués, au niveau de la normalisation, des produits et des procédés.

Si vous vous reconnaissez dans l'un de ces projets, merci de nous faire parvenir CV et lettre de motivation à l'adresse suivante : recrutement@ahg.fr; ou alors, veuillez nous adresser votre candidature sur notre site Internet <http://www.ahg.fr>



Aide ménager/ménagère à domicile (H/F)

Vous assurez l'entretien courant de la maison et du linge au domicile des particuliers en respectant le cahier des charges du client et l'exigence de qualité du service

Contact : Mme BRUNO Marie - 06.87.36.12.90 - contact@devousanous31.fr

Vie municipale Emplois saisonniers à la mairie



La Mairie recrute des saisonniers

Si vous êtes intéressé(e), vous devez envoyer votre candidature en Mairie, à l'attention de Monsieur le Maire.

Critères de recevabilité des candidatures :

- Être habitant de Flourens,
- Être âgé de 16 ans minimum,
- Ne pas avoir été précédemment saisonnier à Flourens.

Composition des dossiers :

- Un Curriculum Vitae précisant nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, date de naissance, niveau de diplôme, ainsi que les expériences antérieures éventuelles,
- Une lettre de motivation comportant les disponibilités du candidat entre le 1^{er} juillet et le 10 août. (Périodes de deux semaines)

Tous les demandeurs seront conviés à une réunion, à la mairie, au cours de laquelle des précisions seront apportées sur les différentes périodes, ainsi que sur les caractéristiques des emplois proposés.

Emplois proposés :

- Services Techniques (nettoyage, espaces verts, bâtiment, collecte de déchets et petits travaux de peinture)
- Entretien des locaux (rangement, ménage)
- Tenue obligatoire baskets et pantalon long (pas de short, ni de tongs)

Date limite de candidature le 31 mai 2019.



Culture Retour sur la 3^e édition d'Art'titudes



Fort de ses deux précédents succès, le 3^e salon Art'titudes organisé à la salle des fêtes par la galerie Toulouse'Art et la municipalité s'est déroulé les 22, 23 et 24 mars et a réuni plus de 1 500 visiteurs.

Un moment a été réservé aux élèves des écoles avant l'inauguration et le vernissage de l'exposition en présence des artistes, de Marie Thomas peintre plasticienne en invitée d'honneur, des professionnels de l'art, des entreprises partenaires et des élus.

Des ateliers d'expression artistique et des conférences se sont déroulés durant tout le salon. Le public a pu échanger avec les artistes ou même acheter une œuvre d'un des 50 artistes sculpteurs, peintres et photographes. Il a aussi été invité à voter durant ces trois journées pour choisir son œuvre préférée.

Les lauréats 2019

1^{er} prix de sculpture :

José Almansa pour son bas relief « Forme rouge ». Le jury a choisi de récompenser l'artiste pour l'originalité de sa démarche (déstructurer pour restructurer la matière) et son utilisation particulière du médium (bois).



« Je suis très heureux d'être ici, ce salon est splendide parce qu'il respecte l'artiste. »

1^{er} prix de peinture :

Antoine Voisin

Le jury a souligné l'émotion ressentie devant son œuvre.



« Savoir être dans la retenue c'est quelque chose qui n'est pas forcément évident, et si vous l'avez perçu j'en suis très heureux. »

1^{er} prix de photographie ex aequo :

Jean-Pierre Montagné

C'est son travail original sur la matière, l'usure, et l'inertie qui a été récompensé.



« Je suis très ému par ce prix. L'amour, l'art, il n'y a que ça qui me tient actuellement debout. »

Patrick Betbeder

En opposition à son co-lauréat cet artiste présentait un travail sur l'instant, le mouvement et le vif qui a tout autant séduit le jury.



J'ai choisi un papier traditionnel japonais pour mes tirages car je voulais associer la tradition et la modernité. »

Jean-Louis Bauné a été le lauréat du public pour son travail très moderne en bois peint et métal.



Isabelle Lebret a reçu le prix Art et cadres pour son travail incroyablement réaliste en peinture à l'huile.



Opposition

Flourensoises, Flourensois,

En cette période nationale mouvementée, nous souhaitons avant tout que Flourens retrouve enfin sa sérénité et sa convivialité.

Nous profitons de cet espace dédié à la parole de l'opposition municipale pour remercier toutes les personnes qui se sont déplacées lors de la votation citoyenne. Nous sommes très satisfaits de l'issue finale de ce « dilemme » flourensois, lancé sur fond de campagne municipale : « la vérité et la démocratie ont triomphé ».

En tant qu'opposition constituant « un contre-pouvoir », nous nous appliquerons durant les 12 prochains mois à veiller sur la bonne réalisation des projets communaux et sur l'utilisation, à bon escient, de l'argent public dans l'intérêt général. Nous sommes, nous aussi, vos représentants et restons à l'écoute de vos besoins. Nous porterons votre voix notamment lors des commissions et des Conseils Municipaux.

Nous vous invitons à nous contacter et à nous suivre :
elus.opposition.flourens@gmail.com
www.flourensensemble.fr

 Facebook : Flourens Poursuivons Ensemble

 Twitter : @FlourensE

Vos 3 élus de l'opposition municipale : Myriam ALZAGA, Christian CHEVALLIER et Raphaël LANGLAIS

Majorité

Le 9 décembre dernier la grande majorité des Flourensois et des Flourensoises a apporté son suffrage à la liste « Flourens en toute transparence », 61 % contre 39 % pour la liste « Flourens poursuivons ensemble ».

Cette participation, remarquable pour une élection partielle (64 %), assoit de manière définitive la légitimité du programme que nous vous avons proposé.

Dès notre installation, les premières actions ont été mises en œuvre lors des Conseils Municipaux des 14 et 21 décembre derniers : élection de quatre adjoints au lieu de cinq, réduction de 20% des indemnités du Maire et de 10 % de celles des adjoints. Ces décisions, portées par les élus de la majorité municipale, vont permettre d'économiser près de 15 000 € en année pleine.

Conformément à notre volonté de concertation et de transparence plusieurs groupes de travail ont vu le jour : rénovation de l'école maternelle, mise aux normes du plateau sportif et sécurisation du chemin Lasserre. D'autres viendront au fur et à mesure des besoins.

Toute l'équipe majoritaire est focalisée sur la réussite de notre projet communal.

Les élus minoritaires, s'ils le souhaitent, pourront prendre toute leur place dans la réflexion et le suivi de la politique municipale : par leur présence dans les commissions municipales et autres instances mises en œuvre, par l'accès au bulletin municipal « Regards sur Flourens ».

Nous avons décidé de ne pas attendre deux années pleines et plusieurs demandes, comme par le passé, pour leur ouvrir les pages du bulletin. Ils auront, au même titre que les élus majoritaires, une demi-page qui leur sera attribuée.

Tout est mis en œuvre pour qu'une sérénité nécessaire au bon fonctionnement de notre village s'installe de façon pérenne.

C'est ce à quoi les élus majoritaires vont s'attacher au quotidien.

État civil

Naissances

29/07/2018 CAUMON Inès, Émilie
 25/08/2018 BOISSIERE Margot
 26/09/2018 SOS CANTO Raphaël, Clément, Paul
 05/01/2019 ENAMANI Jade

Mariage

25/08/2018 LANGLAIS Raphaël Jean-Guy et NORMAND Virginie

Décès

08/08/2018 LESTEVEN Catherine Françoise Renée Chantal, épouse DESPLANQUES
 15/08/2018 BARTHÉLÉMY Georges, André
 28/08/2018 TONETTO Seconda, épouse ZARDO
 08/09/2018 FRAYSSE Hélène, Lucette, Maria, épouse MAGNE
 09/09/2018 FERRARO Jean
 13/09/2018 DUTREY Eliane, Jeannine, Françoise, épouse PECQUET
 08/09/2018 FAUROUX Julie, Marie, Monique
 27/09/2018 LUC Georgette Jeanne, épouse GISBERT
 01/10/2018 CAILLEUX Marie-France, Marguerite, épouse ALSINA
 07/10/2018 JANSOU Irénée Marius
 25/10/2018 ARNALOT Suzanne, Fernande, épouse CAUJOLLE
 16/10/2018 ACHIN Pascale, Françoise, Germaine, épouse DUBAELE
 23/10/2018 VERDU Louise, Raymonde, épouse CANDELA
 04/11/2018 MOLINOT Suzanne Marguerite, épouse COMPÈRE
 01/12/2018 OSTENGO Armande, épouse BATUT
 08/12/2018 HUSSON Christian, Léon
 10/12/2018 LAURAIRE Monique, Thérèse, Françoise, Marguerite, épouse MAURIN
 28/12/2018 CALMETTES Guy, Odile, Jean
 31/12/2018 CAUX Yvette, Léone, Antoinette, épouse DOYER
 16/01/2019 BENCHORA Harrag
 26/01/2019 PORTELLI Alice, épouse SANCHIS



NUMÉROS D'URGENCE

- ▶ SAMU : 15
- ▶ Pompiers : 18
- ▶ SOS médecins 31 : 05 61 33 00 00
- ▶ Centre anti-poison : 05 61 49 33 33
- ▶ Urgences Hôpital Rangueil : 05 61 32 27 93
- ▶ Urgences Hôpital Purpan : 05 61 77 97 08
- ▶ Pharmacie de garde : 3237
- ▶ Gendarmerie de Balma : 05 62 57 75 80 ou le 17
- ▶ Dépannage électricité : 08 10 33 30 81
- ▶ Dépannage gaz : 0 800 47 33 33
- ▶ Dépannage eau et assainissement : 09 77 40 11 39

NUMÉROS UTILES

- ▶ Hôtel de Ville : ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 / Samedi de 9h00 à 12h00
05 61 83 60 19 - accueil-mairie@flourens.fr
- ▶ Police municipale : 05 81 60 90 13
- ▶ Service urbanisme / régie Cantine : 05 81 60 90 08
- ▶ Service enfance / jeunesse : 05 62 18 44 73
- ▶ Crèche " Pierrot et Colombine " : 05 61 20 00 21
- ▶ Relais assistantes maternelles (RAM) : 06 26 80 25 35
- ▶ Ecole maternelle : 05 61 83 97 50
- ▶ Ecole élémentaire : 05 61 83 96 71
- ▶ Bibliothèque / Salle des Fêtes : 05 61 83 34 81

agenda

Du 4 avril 2019 au 8 mai 2019

Jeudi 4 avril	La boule rouillée Concours 2 ^{ème} tour du CZC vétérans	14h • Boulodrome
Vendredi 5 avril	ATA Petit loto	14h15 • Salle des fêtes
Vendredi 5 avril	Florus Veillée	20h30 • Hall Salle des fêtes
Samedi 6 avril	La Petite Maison d'Hernance Ateliers	14h -17h • Espace Ragou
Samedi 6 avril	La boule rouillée Concours senior	14h30 • Boulodrome
Lundi 8 avril	ATA Bavardoir : tournoi de belote	14h -17h • Salle des fêtes
Samedi 13 avril	SEJ (Service Enfance Jeunesse) Carnaval	14h30 • Salle des fêtes et abords
Dimanche 14 avril	Association de la Madeleine Vide-grenier	Journée • La Madeleine
Vendredi 19 avril	ATA Petit loto	14h15 • Salle des fêtes
Lundi 22 avril	Comité des fêtes Pâques	9h30 - 12h • Enfants (petits) 15h - 17h • Enfants (+ grands)
Mercredi 1 mai	Dose d'Art Scénic Vide-grenier	9h-18h • Salle des fêtes et abords
Vendredi 3 mai	ATA Petit loto	14h15 • Salle des fêtes
Mercredi 8 mai	Municipalité/ Anciens combattants Commémoration	11h • Devant la Mairie

